



Evoquer l'impact de la pandémie sur le travail/vie quotidienne et sur notre métier : 4 temps dédiés lors du 55^{ème} Congrès !

Vincent Boccara, Gaetan Bourmaud, Marianne Cerf, Catherine Delgoulet, Yvon Haradji, Alexandre Morais, Moustafa Zouinar

La Covid 19 a bousculé bien des frontières. Celles des certitudes sur les atouts du zéro stock, de la délocalisation de la fabrication, de la gestion au plus juste des ressources, etc. Au niveau de l'activité, il est certain que le « *travail de chez soi* » est assez emblématique de changements liés à la Covid 19. Obligatoire, il vient bousculer la résistance des entreprises à la mise en place choisie d'un télétravail et ce qui s'est expérimenté dans des conditions improvisées pourrait se pérenniser. Le « *travail de chez soi* » vient diluer les frontières de l'entreprise, avec un déplacement vers des espaces délocalisés (coworking ou à domicile), il modifie le rapport que chacun.e construit à l'organisation, aux équipes, au collectif. En retour, l'organisation impose de nouvelles formes de régulation et contrôle. Mais le « *travail de chez soi* » n'est pas le seul révélateur de mutations que la crise exacerbe. Ainsi, il est possible qu'elle ait contribué à redonner, temporairement ou de manière plus pérenne, du sens au travail pour certains travailleurs comme le personnel hospitalier ou enseignant, mais aussi dans des secteurs comme la banque (recentrage sur l'aide aux entreprises et aux particuliers et non vente de produits financiers par ex.). Cependant, retrouver un sens au travail s'est souvent accompagné de conditions de travail dégradées et inacceptables sur le plan de la santé des travailleurs et inacceptables sur le plan de la remise en cause de certains droits. Et ces conditions dégradées ou/et l'engagement des personnes, ont-ils nécessairement permis que les réorganisations mises en œuvre permettent d'atteindre les objectifs de performance recherchés ? Par ailleurs, la crise a suscité, dans le domaine industriel par exemple, de nouvelles solidarités techniques pour répondre aux manques cruciaux en masques, respirateurs, etc. Ces dernières ont été des occasions de construire de nouvelles relations entre des acteurs économiques ou non économiques (entre une entreprise de découpe de textile et des travailleur.se.s au chômage mais disposant d'un savoir-faire de couture pour les assembler ; entre des "makers", de grands groupes industriels et des universités comme pour la construction de respirateurs). Pour autant, cela dessine-t-il des activités de travail qui sont vivables et viables à moyen et long terme ? A quelles conditions cela le serait-il ?

Pour aborder ces questions qui font largement écho au thème du 55^{ème} Congrès de la SELF, nous proposons d'organiser une plénière, deux sessions et un atelier. La plénière sera dédiée à une réflexion interdisciplinaire sur la façon de contribuer à, et d'accompagner, l'émergence de nouvelles formes de travail, d'activité et d'emploi. Les sessions et l'atelier seront dédiés à une réflexion sur nos façons d'intervenir dans des situations de changement rapide, radical et de grande ampleur, et sur nos approches du travail quand celui-ci n'est plus observable directement.

Une plénière : Quelles démarches interdisciplinaires pour accompagner l'émergence de nouvelles formes de travail et d'activités ?

Mardi 12 janvier 2021, 09h00-10h30

Animation : Marianne Cerf

La pandémie a remis en question la division internationale du travail et les modèles économiques et managériaux d'entreprises mondialisées ou les errements du « new public management », en éclairant sous un autre angle la hiérarchie des métiers en fonction de leur rôle par rapport à nos besoins vitaux et non en fonction de leur capacité à dégager de la valeur marchande. Elle a contribué à mettre sur le devant de la scène des métiers souvent oubliés et mal-payés mais assurant des fonctions essentielles (alimentation, gestion des déchets, soins, maintenance des infrastructures, éducation, etc.) ou contribuant à assurer la logistique pour livrer les multiples commandes par internet. Elle a mis en exergue les bénéfiques de chaînes locales de production et d'approvisionnement, tant sur le versant alimentaire que sanitaire. Il s'agit bien de revisiter les modes de production et de création de valeur entre un nécessaire lien au milieu dans lequel on agit, et les nouveaux possibles offerts par la dématérialisation. Cela est à faire dans un dialogue pluridisciplinaire avec des économistes, des juristes, des sociologues par exemple pour penser l'activité aux frontières des

organisations, pour imaginer les possibilités d'une pluriactivité choisie et non subie, pour envisager ce que pourrait être de nouvelles bases juridiques et sociales de rémunération et de protection des travailleurs quand ils assurent des fonctions jugées essentielles pour un développement durable et la résilience de nos économies.

Un atelier : Quels éléments de résilience issus de la Covid19 pour les ergonomes ?

Mardi 12 janvier 2021, 11h00-12h30

Animation : A. Morais et V. Boccara

Cet atelier doit être l'occasion d'aborder collectivement le ressenti des ergonomes vis-à-vis des impacts de la Covid-19 sur leurs activités et leurs conditions d'exécution. Pour cela, nous proposons d'organiser l'atelier en trois temps et de valoriser des retours d'expériences collectives :

- Le temps du confinement : Lorsque l'ergonome s'est retrouvé dans l'impossibilité de réaliser son activité, quels sont les facteurs qui ont contribué à cet empêchement ? Quelles réactions cette situation a-t-elle engendrée ?
- Le temps du dé-confinement : Lorsque l'ergonome a réussi à réaliser son activité de travail, quelles sont les évolutions/modifications qui ont dû être entreprises ? Une assistance pour être accompagné dans ces transformations a-t-elle existé ? Quelle a été la qualité du travail réalisé ?
- Le chemin vers un régime nominal : Quelle analyse a posteriori peut-on en retenir ? Les modifications qui sont apparues sont-elles pérennes ou transitoires et certaines qui ne sont pas pérennes constituent-elles un enrichissement possible de nos pratiques ?

Session 1 : Interpellation méthodologique... quand les frontières s'estompent

Mardi 12 janvier 2021, 16h00-17h30

Animation : N. Heddad

La crise a mis en lumière des phénomènes qui, bien que déjà présents dans l'univers du travail, étaient sans doute trop peu pris en compte. Ainsi, si dans certains domaines, les frontières entre l'espace public et privé étaient déjà poreuses, la Covid a conduit beaucoup d'entre nous à le vivre au quotidien. Quand le travail ne se réalise plus dans l'entreprise mais dans des espaces privés (domicile) ou ouverts (logistique du dernier km, déchets, agriculture par exemple), quand les réorganisations se font à distance, quand il faut respecter des distances entre le travailleur et l'observateur, comment construire nos analyses ? Si le chômage partiel ou technique existe depuis longtemps comme une pratique de gestion des variations des commandes, quelle attention portons-nous aux situations de chômage partiel, technique, et ce que cela induit sur les personnes au travail et sur leur travail ? Comment intégrons-nous ces temps fragmentés et ce qu'ils signifient pour les personnes ? Enfin, comment sommes-nous outillés pour saisir l'émergence de nouvelles relations entre les acteurs économiques et non économiques, les modes de régulation qui se mettent en place et leur impact sur la santé des travailleurs ?

Session 2 : Réagir à l'urgence.

Mercredi 13 janvier, 11h00-12h30

Animation : Moustafa Zouinar

Dans notre pratique, prendre le temps de reformuler la demande, d'analyser les situations et l'activité, sont des éléments souvent considérés comme incontournables. Dans un contexte de crise, les réorganisations du travail se font au pas de charge pour répondre à l'urgence. Cela s'opère éventuellement dans des formes inédites de concertation ou au contraire de façon très descendante dans des organisations connues pour être plutôt horizontales. Comment avons-nous été, en tant qu'ergonomes, sollicités pour appréhender/accompagner les réorganisations ultra-rapides et la façon dont elles impactent les travailleurs ? Comment avons-nous pu contribuer à l'exploration des nouvelles formes de régulation et de travail qui se sont mises en place ? A leur évaluation une fois le plus fort de la crise dépassé ? En quoi nos modes d'intervention s'avèrent pertinents ou non dans de telles situations ?